24 heures avec... > JEAN-LOUIS BERTAT, ENTREPRENEUR À L'AGENCE DU DIJONNAIS **Côte-d'Or actu** > LIAISON NORD DES DÉFIBRILLATEUR DANS LES GYMNASES - ARTISANAT **Vie des cantons** > LE CANTON DE NUITS-SAINT-GEORGES

Côte-d'Or magazine

N°120 | Avril 2012

> Le dossier du mois

En Côte-d'Or La santé pour tous

Conseil Général Côte d'Or

www.cotedor.fr

SOMMAIRE

En Côte-d'Or
La santé pour tous

Le Conseil Général participe quotidiennement au bien-être de ses habitants à travers une politique pluridisciplinaire cohérente.

> Le dossier du mois en page 6

INSTANTANÉS 4
Retour en images sur la vie du Conseil Général

24 HEURES AVEC... 12
Jean-Louis Bertat, entrepreneur à l'Agence du Dijonnais

CÔTE-D'OR ACTU 14
- Liaison Nord **> Le temps des travaux**
- Santé **> Des défibrillateurs dans les gymnases**
- Prévention de l'alcoolisation chez les jeunes **> Un thème de réflexion pour l'Adosphère en 2012**
- Prix des Métiers d'Art **> L'artisanat côte-d'orien à l'honneur**
- PEP21 **> Un nouveau service d'accueil familial spécialisé**
- Conseil Général des Jeunes **> Un projet humanitaire et solidaire**

VIE DES CANTONS 20
Zoom sur le canton de **Nuits-Saint-Georges** ■ Cantons en bref

RENCONTRE 22
La Côte-d'Or étoilée

LE GUIDE 24
temps libre en Côte-d'Or
- L'Ultra Trail de Côte-d'Or **> Une épreuve "très nature"**
- Apprentissimo **> Choisissez l'apprentissage**
- Circuit de Dijon-Prenois **> Les coupes moto légende fêtent leurs 20 ans**

Côte-d'Or magazine
Directeur de la publication : **Sébastien Vallet**
Direction éditoriale : **Direction Communication - 03 80 63 30 05**
Rédacteur en chef : **Olivier Méliand**
Secrétaire de rédaction : **Frédérique Vidoni**
Photos (sauf mentions) : **Philippe Gillet**
Réalisation : **Idéepole groupe Bygmalion**
Impression : **Imprimerie Imaye Graphic certifiée ISO 9001 et ISO 14001**
Tirage : **250 500 exemplaires** - Dépôt légal : **Avril 2012**
Courriel : **cotedor-magazine@cg21.fr**

Imprimé sur papier écologique traité sans chlore.

Les + de Côte-d'Or magazine sur cotedor.fr

PARTICIPEZ !

Les séances du Conseil Général sont ouvertes au public : Salle des Séances 53 bis, rue de la Préfecture à Dijon Renseignements au 03 80 63 66 00 Les séances sont retransmises en direct sur www.cotedor.fr **Prochaine séance : 25 mai 2012**

Le magazine est édité et diffusé gratuitement en version braille et CD audio.

Cote-d'Or magazine en ligne avec vidéos et plus de photos, c'est sur **www.cotedor.fr**

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur **www.cotedor.fr**

L'actu du Conseil Général de la Côte-d'Or, c'est aussi sur facebook et sur twitter

Pour une offre de soins de qualité partout en Côte-d'Or

L'accès et la qualité de l'offre de soins sont parmi les questions qui préoccupent le plus nos concitoyens, notamment en milieu rural.

Bien que la santé ne relève pas d'une compétence du Conseil Général, il est l'acteur d'une solidarité de proximité sur l'ensemble du territoire, en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Je tiens à rendre hommage aux équipes des Agences Solidarité et Famille du Conseil Général qui maillent le territoire côte-d'orien et qui apportent des réponses concrètes, quotidiennes mais surtout coordonnées avec l'ensemble des acteurs locaux de la santé.

Répondre aujourd'hui à la désertification médicale est un enjeu majeur de l'action locale, un enjeu qui impose de penser en termes d'aménagement équilibré de nos territoires.

Face à ce constat, le défi que nous avons à relever est bien celui de pouvoir assurer une offre médicale et médico-sociale à la fois cohérente et complète sur l'ensemble du territoire, urbain comme rural.

C'est un enjeu qui incite aussi à trouver des solutions plus adaptées, plus diversifiées, en tenant compte des réalités du terrain. C'est dans ce cadre que le Conseil Général accompagne par exemple les mutualisations de services et le développement de la télémédecine.

Relever ce défi, c'est aussi rompre l'isolement des praticiens dans les territoires et développer les modes de pratiques coopératives. C'est l'objectif premier des Maisons Pluridisciplinaire de Santé dont le Conseil Général soutient la création.

Développer l'activité dans les territoires et assurer aux Côte-d'Oriens une qualité de vie, demande une réflexion globale et une action transversale. L'accès pour tous à une offre de soins de qualité en est le meilleur exemple. Le Conseil Général de la Côte-d'Or restera sur ce sujet un interlocuteur privilégié.

Le Président du Conseil Général de la Côte-d'Or

Retour sur les événements qui ont fait l'actu du Conseil Général

MUSÉOPARC ALÉSIA
Veni, Vidi...

À 3 jours de l'ouverture au public, **le MuséoParc Alésia a été officiellement inauguré le jeudi 22 mars** par François Fillon, Premier ministre, François Sauvadet, Président du Conseil Général, et Marc Frot, Président de la SEM Alésia. Parmi le millier d'invités présents, Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, Louis de Broissia, ancien Président du Conseil Général, Bernard Tshumi, architecte du MuséoParc Alésia, ainsi que de nombreux élus et représentants des mondes culturel, touristique et économique. Tous se sont accordés pour reconnaître le caractère historique de cet événement, la qualité de ce projet et son intérêt touristique pour la Côte-d'Or.

La Côte-d'Or au Salon International de l'Agriculture

Du 25 février au 4 mars, l'agriculture côte-d'orienne avait rendez-vous avec les 680 000 visiteurs du Salon International de Paris, pour leur présenter la diversité, les richesses et savoir-faire de son territoire. **Sur le hall 7, ce sont les filières locales qui, cette édition, ont été mises à l'honneur sur l'espace "Prestige de Bourgogne".** Tandis que le Trait Auxois concourait sur le ring dans le hall 4, les cinq autres races berceau de Côte-d'Or s'exposaient au jugement des amateurs et professionnels, ainsi qu'au regard des visiteurs venus en famille, dans le hall 1. Installée au cœur de l'Espace du Charolais (hall 1), la Ferme Côte-d'Or conviait l'ensemble des éleveurs exposants et donnait la vedette à cette race spectaculaire et emblématique. Le Charolais nous donne rendez-vous du 23 au 26 août pour son Concours national organisé cette année à Saulieu.

Au contact des pros de la JDA

Le 28 février, une centaine de jeunes licenciés des clubs de basket de Côte-d'Or ont passé la journée dans les coulisses de la JDA. Après avoir partagé un entraînement avec les joueurs professionnels, ils ont eu le plaisir d'affronter les pros dans le cadre d'un mini-match. Avec le dispositif *"Un jour de..."* (basket, foot, handball...), le Conseil Général en lien avec les clubs professionnels de Côte-d'Or, **souhaite encourager la pratique sportive chez les jeunes et leur permettre de côtoyer le sport de haut niveau.** Prochain rendez-vous le 25 avril : *"Un jour de hand"* avec le DBHB.

Le Tableau tourne en Côte-d'Or

Le festival de cinéma itinérant, *Tournez Bobine*, organisé par le Conseil Général en partenariat avec l'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture a sillonné les routes de Côte-d'Or du 22 février au 13 mars. Cette année, c'est le film *Le Tableau* de Jean-François Laguionie qui a été projeté par les *"Les tourneurs"* dans 25 salles en milieu rural. Cette manifestation a pour vocation **de donner aux enfants, âgés de 5 à 10 ans, les outils pour mieux appréhender le cinéma et les initier à la pratique audiovisuelle.**

Conter sans compter !

La 12e édition d'*A pas contés*, festival international du conte pour jeune et tout public, s'est tenue du 20 février au 2 mars. **31 spectacles, mêlant théâtre, musique, cirque, danse et marionnettes, ont ravi petits et grands** pendant les vacances scolaires. Partenaire de l'ABC organisatrice, le Conseil Général a accueilli à la cité Henry Berger trois spectacles qui ont fait le bonheur des plus jeunes (18 mois à 4 ans) : *Bynochhio de Mergerac, Tour et Détours et Le Lapin.*

DOSSIER

En Côte-d'Or, LA SANTÉ PÓ

Si l'Agence Régionale de Santé est chargée de mettre en œuvre la politique régionale de santé en Bourgogne, les Départements sont des partenaires incontournables. Ils ont leur mot à dire et des actions à mettre en place pour garantir une bonne qualité de vie aux citoyens.

En Côte-d'Or, le Conseil Général participe quotidiennement au bien-être des habitants à travers une politique pluridisciplinaire cohérente.

UR TOUS

Maison de santé de Bligny-sur-Ouche (voir témoignage page 10)

La santé : le "bien-être complet" de la personne

"La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité"... Cette définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui n'a pas été modifiée depuis 1946, est une référence pour tous. Elle implique que tous les besoins fondamentaux de la personne doivent être satisfaits pour qu'elle soit en bonne santé, qu'ils soient affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou culturels.

Elle implique aussi des politiques transversales et cohérentes. Porteur de cet objectif, le Conseil Général mobilise toutes ses compétences pour l'atteindre. Le bien-être des Côte-d'Oriens nécessite donc la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide sociale à l'enfance, le soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, le soutien aux associations culturelles et sportives, mais aussi un engagement fort dans l'aménagement du territoire.

Vigilant, le Conseil Général a émis en décembre dernier, un avis réservé au Plan Régional de Santé 2012-2016, élaboré par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne. L'objectif du PRS est de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Une finalité qui va dans le sens de celle que s'est fixée le Conseil Général, chef de file de l'action sociale en Côte-d'Or et collectivité de proximité. ■

CHIFFRES CLÉS

- 38 points d'accueil de PMI assurant des consultations d'enfants (0-6 ans) gratuites
- 1 016 jeunes et 510 parents accueillis à l'Adosphère
- 298 personnes accueillies dans les 8 Foyers d'Accueil Médicalisé de Côte-d'Or
- 10 000 Côte-d'Oriens bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, dont 5 700 à domicile
- 23 M€ consacrés par le Conseil Général à l'APA à domicile
- 17,6 M€ affectés à la dotation globale afférente à la dépendance
- 9 600 voyages de transport à la demande effectués

Questions à...

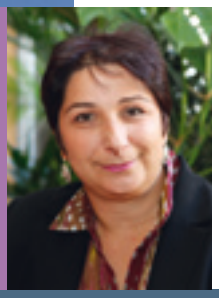

Emmanuelle Coint,
Présidente de la commission des Affaires sociales et intergénérationnelles

Le Conseil Général voit-il la santé comme l'OMS, c'est-à-dire comme un bien-être général ?

"Tout à fait ! Le Conseil Général travaille sur la transversalité de ses politiques pour concourir au "bien-être" des Côte-d'Oriens. Nous privilégions la notion de "parcours de vie" et mettons en place des actions cohérentes et complémentaires pour limiter les ruptures dans la vie de la personne. Nous nous attachons à considérer la personne dans toutes ses dimensions : sa capacité à se déplacer, se loger, accéder à une pratique sportive ou culturelle, à des services de proximité, à un emploi... Par exemple, le fait d'instaurer le ticket Transco à 1,5 € et de développer le transport à la demande permet d'aller chercher du travail et d'accéder à des soins, le Fonds de Solidarité Logement favorise l'accès ou le maintien au logement de personnes en difficulté, l'APA à domicile permet aux personnes âgées de rester chez elles, maintenir un collège dans chaque canton améliore les conditions d'apprentissage des élèves, territorialiser notre action garantit les mêmes prises en charge et les mêmes chances de réussite à tous les Côte-d'Oriens...
Toutes nos politiques comptent"

L'ARS Bourgogne a adopté fin janvier le Plan Régional de Santé 2012-2016, sur lequel le Conseil Général a émis un avis réservé...

"Le Conseil Général est d'accord avec le diagnostic général qui a été posé par l'ARS, qui constitue sa ligne politique pour les années à venir. Toutefois, la répartition des moyens l'inquiète un peu. Certains des arbitrages qui ont été faits ne lui semblent pas pertinents. Il manque notamment la création d'une centaine de places en Instituts Médico-Educatifs (IME) sur la Côte-d'Or. Une enquête complémentaire a été commandée par l'ARS pour réévaluer la situation. Si, suite à celle-ci, l'ARS finançait la création de places supplémentaires, ce serait parfait !"

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP : LE CONSEIL GÉNÉRAL AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Le Conseil Général accompagne les personnes en situation de handicap, en soutenant une offre d'accueil adaptée qui nécessite des soins : les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM). Les FAM accueillent des adultes lourdement handicapés, dont le degré de dépendance les prive de toute activité professionnelle et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels de l'existence. Il peut s'agir de personnes présentant un handicap psychique ou des troubles graves du comportement, mais aussi de personnes polyhandicapées ou handicapées moteur. 228 personnes, accueillies dans les huit FAM de Côte-d'Or, ont bénéficié de l'aide sociale départementale en 2011… un engagement pour le Conseil Général de 2,2 M€. De leur côté, les SAMSAH assurent l'accompagnement de personnes adultes reconnues en situation de handicap à leur domicile et assurent la coordination des soins. En 2011, 42 personnes ont été accompagnées au sein des deux SAMSAH par le Conseil Général, pour un montant de 450 000 €.

Accompagnement médico-social

De la petite enfance à la fin de l'adolescence

L'enfance est au cœur des compétences et des préoccupations du Conseil Général.

Pour la petite enfance, c'est le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général qui est en charge de la prévention médico-sociale. Il veille à la santé des jeunes enfants de 0 à 6 ans, pour lesquels il assure des consultations médicales gratuites dans 38 points d'accueil sur l'ensemble du département et réalise des bilans de santé dans les écoles maternelles... Il soutient aussi les mamans dans leur nouvelle fonction parentale en leur proposant des consultations prénatales et un suivi post-natal à domicile.

A travers son service d'Aide Sociale à l'Enfance, le Conseil Général assure la protection de l'enfance en danger. La prévention des risques de maltraitance fait partie de ses missions. En cas de situation familiale difficile, des travailleurs sociaux du Conseil Général peuvent intervenir auprès des familles en proposant un suivi éducatif à domicile (soutien à la parentalité, accompagnement dans les loisirs ou les soins) favorisant le maintien de l'enfant dans son environnement. Ils assurent aussi l'accompagnement médico-social des enfants placés en établissement ou en famille d'accueil sur décision du juge.

L'Adosphère, la Maison des Adolescents, répond de son côté aux questionnements des jeunes... et de leurs parents dans cette période parfois délicate. 1 016 jeunes et 510 parents ont ainsi été reçus en 2011 à l'Adosphère par des éducateurs, psychologues ou médecins...

En matière d'éducation sexuelle et vie affective, les 8 Centres de Planification et d'Education Familiales proposent une écoute attentive et une information adaptée à ce jeune public. Autant d'actions qui participent à la prévention et à l'éducation à la santé en Côte-d'Or. ■

Prise en charge de la dépendance

Bien vieillir en Côte-d'Or

L'accompagnement des personnes âgées constitue une priorité pour le Conseil Général. Aider nos aînés à vivre mieux, dans la dignité, malgré la perte d'autonomie, est l'objectif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), dont bénéficient 10 000 Côte-d'Oriens. L'APA permet à plus de la moitié d'entre eux (5 700) de vivre à domicile. *"Une vingtaine de travailleurs sociaux du Conseil Général se déplace dans toute la Côte-d'Or pour évaluer la situation, les besoins de la personne et du logement et se réfèrent à la grille AGGIR. La prise en charge proposée dépend du niveau de dépendance de la personne : elle peut être matérielle (adaptation de la baignoire, installation d'une rampe) et/ou humaine (aide à domicile pour assurer l'entretien ménager, faire les courses, aider à la toilette, à la préparation et la prise des repas). L'APA à domicile recule clairement le moment où la personne âgée doit être placée en établissement"*, assure Philippe Chenillet, directeur de l'Autonomie au sein du Conseil Général de la Côte-d'Or, qui consacre chaque année un budget de 23 M€ à l'APA à domicile.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus souhaité ou plus souhaitable, les personnes âgées sont accueillies dans les 79 Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du département, auxquels le Conseil Général verse une dotation, au titre de l'APA. Celle-ci a représenté 17,6 M€ en 2011. *"52 % des personnes accueillies en EHPAD présentent un niveau très important de dépendance (GIR 1 et 2)"*, précise Jean-Yves Buffot, chef du service des établissements du Conseil Général. Les personnes accueillies en EHPAD sont donc de plus en plus dépendantes et de plus en plus âgées. Et à l'avenir, de plus en plus nombreuses : selon l'INSEE, 60 000 personnes seront âgées de 80 ans et plus, en Côte-d'Or en 2030, contre 26 450 en 2007.

Agences Solidarité Famille
Proximité et équilibre territorial

Afin d'assurer un service de proximité sur l'ensemble du département et réduire ainsi les inégalités territoriales, le Conseil Général a souhaité territorialiser son action médico-sociale. 6 Agences et 25 Accueils Solidarité et Famille maillent la Côte-d'Or. Au service des Côte-d'Oriens, près de 500 agents départementaux, aux métiers et compétences très diversifiés (médecins, psychologues, sages-femmes, conseillers en insertion professionnelle, puéricultrices, assistants sociaux, éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, travailleuses de l'intervention sociale et familiale...) assurent l'accueil et l'accompagnement médico-social. Prévention, accès au droit, protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, logement, RSA... leur champ d'intervention est vaste. Les équipes territorialisées initient également des actions collectives de soutien à la parentalité ou de médiation culturelle mettant en valeur les talents et appétences des usagers impliqués. Elles favorisent ainsi leur bien-être et le plaisir à faire ensemble. 16 500 familles ont été accompagnées au sein des Accueils Solidarité et Famille en 2010. Par ailleurs, plus de 83 000 accueils physiques et près de 300 000 entretiens téléphoniques ont été réalisés au bénéfice des usagers côte-d'oriens.

TÉMOIGNAGE

Carine Lisberney
Chargée de Mission Politiques Territoriales et Contractualisation, au sein du Conseil Général

"La première maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) du département ouvrira ses portes à Bligny-sur-Ouche en décembre 2012. L'équipement répondra aux besoins de la population du canton, qui se caractérise notamment par l'arrivée de jeunes couples et une forte proportion de personnes âgées, qui n'ont pas toujours la possibilité de parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre chez un professionnel de santé. La MSP proposera sur un même site une offre complète de santé : médecins généralistes, infirmier, kinésithérapeutes, podologue, dermatologue, gynécologue, ORL, diététicien, opticien, orthophoniste. Cela garantira à cette population rurale l'accès à des soins de qualité et une prise en charge pluridisciplinaire, afin d'optimiser le parcours de soins. Le Conseil Général participe à la création de cet équipement intercommunal à hauteur de 250 000 € dans le cadre du *contrat AmbitionS Côte-d'Or* qu'il a signé avec la communauté de communes du canton de Bligny-sur-Ouche. A l'avenir, d'autres MSP devraient voir le jour en Côte-d'Or. L'Assemblée Départementale a voté en novembre 2011 un nouveau règlement d'intervention en faveur des maisons de santé pluriprofessionnelles, qui confirme sa volonté de s'engager en faveur du maintien et du développement d'une offre de soins de proximité sur le territoire côte-d'orien."

Soutien à l'équipement et à l'aménagement du territoire
Encourager les collaborations et les mutualisations

Pour limiter au maximum les "ruptures" dans le parcours de santé de chacun, le Conseil Général encourage les partenariats et les échanges de pratiques, la mutualisation des compétences et des moyens, les liens entre les services et les établissements, les mises en réseau et les synergies entre les professionnels de santé, comme elles existent par exemple déjà dans le sud Côte-d'Or (entre les hôpitaux de Beaune, Arnay-le-Duc, Nuits-Saint-Georges et Seurre), le Châtillonnais ou l'Auxois-Morvan.

Soucieux de l'accessibilité et de l'équité territoriales, le Conseil Général a ainsi participé en 2009 au financement d'un mammographe destiné au centre hospitalier de Châtillon-sur-Seine, ce qui permet à la population du nord du département d'éviter de se déplacer jusqu'à Dijon. Les passerelles qui existent entre les centres hospitaliers et les EHPAD sont aussi un bon exemple de ce qui peut se mettre en place dans un souci de continuité de soin, lorsque les résidents des EHPAD sont victimes d'une dégradation médicale qui les contraint à un temps d'hospitalisation avant de retrouver leur établissement d'accueil. De même, les Pôles d'activités et de soins adaptés (PASA), présents dans les EHPAD, permettent aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, de bénéficier d'activités sociales et thérapeutiques adaptées. Le premier PASA a ouvert en Côte-d'Or au sein de la résidence Fontaines aux roses de Mirebeau-sur-Bèze en avril 2011 et une quinzaine d'autres projets sont à l'étude dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012. ■

Laboratoire départemental

Santé publique … mais pas seulement !

Le laboratoire départemental est un formidable outil au service de tous que le Conseil Général a souhaité renforcer au cours des dernières années. Sa force réside dans sa polyvalence : protection de la santé publique, sécurité alimentaire, qualité des productions animales et agroalimentaires, protection de l'environnement et qualité de l'eau.

Son rôle en matière de veille sanitaire est particulièrement important. Avec les contrôles microbiologiques et les prélèvements alimentaires qu'il effectue pour le compte de la restauration scolaire, des artisans des métiers de bouche et des industriels, il participe à la prévention et à la recherche des causes d'intoxication alimentaire.

En 2011, le service d'analyses de microbiologie alimentaire a recueilli 14 898 prélèvements de produits ou de surfaces et analysé 13 275 échantillons. Il a également réalisé 158 jours de formation de sensibilisation à l'hygiène alimentaire dans des établissements de restauration collective de Côte-d'Or, notamment les collèges, qu'il accompagne dans la mise en place de leur Plan de maîtrise sanitaire (amélioration de la traçabilité des produits, mises par écrit des procédures d'hygiène appliquées dans les cantines).

Le laboratoire a aussi effectué 1 882 recherches de légionelles sur les eaux chaudes sanitaires dans les établissements côte-d'oriens recevant du public (hôtels, structures petite enfance, hôpitaux, EHPAD) en 2011.

Il se tient également au service des particuliers qui peuvent le solliciter pour une recherche de pesticides ou pour l'analyse de la qualité de l'eau de leur piscine, du ruisseau qui traverse leur propriété ou du puits inexploité de leur jardin. ■

En savoir +
www.laboratoire.cotedor.fr
Tél : 03 80 63 67 70

TÉMOIGNAGE

Alain Vasseur
Vice-président de l'association et directeur artistique du festival Itinéraires Singuliers

"Née au centre hospitalier la Chartreuse de Dijon dans une volonté d'ouverture de l'hôpital sur la cité, l'association tente depuis 2000 de réunir les forces vives sociales, sanitaires, associatives et culturelles, pour restaurer une pratique publique de la parole dans le champ culturel. Elle accompagne des projets artistiques à l'interface des champs culturel et social, de l'univers hospitalier, des milieux du handicap, dans une démarche partenariale et de réseau, initiant ainsi de nouveaux liens entre art et société. Elle organise un festival et une biennale, qui contribuent à lutter contre les exclusions et à faire circuler et entendre des paroles "singulières". Itinéraires Singuliers propose plusieurs formes d'expressions : des projets autour de la danse, du théâtre ou de la musique ont vu le jour dans des actions "culture à l'hôpital" avec des artistes professionnels. Des actions autour de l'écrit, de la parole, de l'art plastique, du cinéma, ont été créées avec des centres d'hébergement d'urgence, des personnes en situation de handicap, des détenus, des personnes âgées… A chaque fois, des histoires qui se croisent et des êtres qui ne sont plus seulement réduits à leur maladie, leur handicap, mais reconnus pour leur capacité à se mobiliser, s'engager et créer avec leurs "fragilités". Itinéraires Singuliers crée des espaces de paroles, qui permettent de restaurer l'estime de soi et l'inscription de la personne dans une dynamique de projet. Le Conseil Général, qui développe une politique d'accès à la culture auprès des publics en rupture sociale ou situation de handicap, est un partenaire privilégié de notre association au travers son soutien. J'en profite ici pour remercier les personnels de ses Agences Solidarité et Famille fortement investis dans ces actions."
www.itinerairessinguliers.com

Mobilité : le transport à la demande rapproche les territoires

Le Conseil Général donne les conditions d'un environnement favorable au bien-être des Côte-d'Oriens à travers la mise en place d'un certain nombre de services. Le transport à la demande (TAD) dans les secteurs où la création d'une ligne régulière Transco n'est pas justifiée, en est un bon exemple. Le voyageur réserve sa place par téléphone la veille de son trajet et un minibus vient le chercher pour 1,50 € (tarif unique Transco). Ce service, accessible aux personnes à mobilité réduite, remporte un succès grandissant auprès des séniors et des personnes non motorisées, leur permettant d'effectuer au quotidien des démarches administratives ou d'accéder à des services non présents sur leur territoire. 9 600 voyages ont été effectués en 2011… preuve que ce service répond à un vrai besoin pratique en milieu rural et péri-urbain mais permet aussi la rupture de l'isolement pour certains.
www.cotedor.fr et sur www.mobigo-bourgogne.com

Jean-Louis Bertat

ENTREPRENEUR À L'AGENCE DU DIJONNAIS

COORDONNER LE FONCTIONNEMENT DES CENTRES ROUTIERS

Chacune des sept Agences de Développement Territorial de la Côte-d'Or compte un "entrepreneur". Jean-Louis Bertat officie pour sa part au sein de l'ATD du Dijonnais. Il nous parle de sa mission.

PARCOURS

1997 : Chef d'équipe d'exploitation (DDE) au centre routier de Gevrey-Chambertin

2004 : Chef d'équipe d'exploitation (DDE) fonctionnelle à la Division du Dijonnais

2007 : Agent de maîtrise principal au sein de l'ADT du Dijonnais du Conseil Général de la Côte-d'Or

2009 : Technicien territorial à l'ADT du Dijonnais. Entrepreneur à l'ADT du Dijonnais

Cela fait trente ans que Jean-Louis Bertat travaille sur les routes "*J'ai commencé comme agent et je connais aujourd'hui toutes les facettes du métier*", assure-t-il. Ce qu'il aime le plus dans sa mission ? "*La diversité des choses que je traite et des personnes ou services que je rencontre : maires, gendarmerie, services de l'Etat, entreprises que je consulte pour réaliser les prestations... Je dois aussi gérer des litiges avec des particuliers, qui, ponctuellement, se plaignent d'une dégradation (accotement en mauvais état, nid de poule devant chez eux)*".

Coordonner les centres routiers

Jean-Louis Bertat manage les quatre centres routiers qui dépendent du territoire de l'agence du Dijonnais : Gevrey-Chambertin, Arc-sur-Tille, Genlis, Messigny-et-Vantoux. Cela représente 38 agents, dont 4 responsables de centre. "*Je suis le référent des centres routiers*, explique-t-il. *Ma mission est de coordonner leur fonctionnement : suivi analytique de leur activité, gestion du planning du matériel - certains matériels sont mutualisés dans*

> Une recherche permanente de l'optimisation de l'utilisation des moyens humains et matériels, afin de maîtriser au mieux les coûts de fonctionnement

les quatre centres, nous avons même un tracteur-faucheur partagé avec l'agence de Saône-Vingeanne -, suivi des crédits... J'ai à ma disposition plusieurs enveloppes que je dois gérer au mieux. Je suis dans une recherche permanente d'optimisation de l'utilisation des moyens humains et matériels, afin de maîtriser les coûts de fonctionnement en intégrant, si possible, une perspective de développement durable".

50 % de terrain

La mission de Jean-Louis Bertat s'exerce aussi sur le terrain. *"J'effectue une dizaine de visites de chantiers par an afin de m'assurer que tout est en ordre, notamment en termes d'hygiène et de sécurité. Et une fois par mois, je réunis les responsables des centres routiers pour faire le point sur les affaires en cours et sur leurs besoins. Mon rôle est aussi de veiller à ce qu'ils aient tout ce qu'il faut tout au long de l'année pour réaliser leurs missions".* En revanche, l'entrepreneur n'intervient pas dans la planification des tâches des centres routiers, chaque responsable gère son propre centre. *"Les centres routiers envoient le planning hebdomadaire de leurs interventions. Je priorise les interventions à mener lorsqu'il y a des tâches exceptionnelles à accomplir, comme la réfection d'une peinture ou de l'élagage dans un collège, dont l'entretien fait aussi partie des missions du Conseil Général, mais n'interviens pas outre mesure".* En période de viabilité hivernale, l'entrepreneur est aussi responsable d'intervention et chargé de synthétiser les données des centres routiers, avant de les faire remonter au CIGT (Centre d'information et de gestion du trafic) du Conseil Général. ■

7 AGENCES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CÔTE-D'OR

Chargé de l'entretien et de l'exploitation de près de 6 000 km de routes départementales, le Conseil Général possède sept agences de développement territorial réparties sur l'ensemble du territoire côte-d'orien : Auxois Nord, Auxois-Sud-Morvan, Beaunois, Châtillonnais, Seine-et-Tilles, Saône-Vingeanne et Dijonnais. Chacune a sous sa responsabilité quatre à six centres routiers. Il y en a 33 sur tout le département. Les agents de ces centres interviennent dans des domaines variés : réparations localisées des chaussées, pose de la signalisation, fauchage, élagage, viabilité hivernale, dépendances vertes...

RD 974

La traversée de Gevrey-Chambertin sécurisée

Des travaux de sécurisation de la traversée d'agglomération sont en cours sur la RD 974, au niveau de Gevrey-Chambertin. Il s'agit de la troisième - et dernière - tranche des travaux. L'opération porte sur la réduction de la largeur de la voirie, afin de limiter la vitesse des automobilistes à l'entrée sud de la ville. Le Conseil Général de la Côte-d'Or, en charge de l'entretien des 5 866 km de routes départementales et soucieux de proposer les meilleures conditions de circulation et de séurité routière aux Côte-d'Oriens, finance 100 % des travaux de chaussée du projet et 40 % du réaménagement des trottoirs. Le chantier, qui a débuté mi-janvier, est en voie d'achèvement et sera livré au printemps. Il aura mobilisé une enveloppe globale de 400 000 €.

INFO ROUTE EN CONTINU SUR COTEDOR.FR

Sur www.cotedor.fr, le Conseil Général communique, en temps réel, des informations sur les conditions de circulation dans le département. Les cartes, localisant les travaux, informent des itinéraires à éviter ou à privilégier. Elles sont actualisées tous les jours, voire tous les quarts d'heure en cas de fortes perturbations ou d'enneigement.
Les informations sont aussi disponibles sur le serveur vocal d'information routière, 7/7 jours et 24h/24h, au 03 80 63 30 63.

AmbitionS d'**échanges**

Liaison Nord

LE TEMPS DES TRAVAUX

La LINO, qui reliera le nord et le nord/ouest de l'agglomération dijonnaise entre l'A38 et la RN 274, constituera un maillon essentiel, et jusqu'ici manquant, de l'architecture des déplacements autour de Dijon.

Elle devrait régler les problèmes de circulation du nord-ouest de l'agglomération, mais pas seulement, en réduisant significativement les encombrements, en captant les trafics de transit, notamment les poids lourds, et en offrant un gain de temps important aux personnes résidant ou travaillant à l'extérieur de Dijon. Cet aménagement structurant, qui participera à l'attractivité économique de l'agglomération dijonnaise, sera dans un premier temps construit à 2 voies, avec un passage ultérieur à 2x2 voies. Convaincu de la nécessité du projet, qui complètera le réseau de rocades autour de l'agglomération dijonnaise, le Conseil Général participe, à hauteur de 37,8 M€, au financement de cet équipement, réalisé sous maîtrise d'œuvre de l'Etat.

Où en est le chantier ?

Les travaux de terrassement et d'ouvrages d'art de la section Talant – Ahuy sont terminés. Les terrassements au nord, à hauteur de l'ancienne décharge, et au sud, dans le secteur des Vaux Bruns et de la vallée de l'Ouche à Plombières-lès-Dijon, devraient débuter à l'automne.
Le percement du tunnel de la Peute Combe, engagé en juin 2011, devrait, de son côté, s'achever au début de l'été 2012, pour être opérationnel - pourvu de tous les équipements intérieurs - à la fin du premier semestre 2013. Les ouvrages du secteur de la vallée de l'Ouche ont, quant à eux, débuté au mois de février 2012 : leur achèvement est prévu pour la fin de l'été 2013. Par ailleurs, les travaux de l'ouvrage sur la route d'Ahuy (RD 107A), engagés en février, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, tandis qu'une passerelle piétons sera très prochainement mise en place au-dessus du chemin des Charmes d'Aran à Fontaine-lès-Dijon.
La mise en service de la LINO est prévue pour fin 2013, lorsque l'ensemble des travaux de chaussée sera terminé. ■

AmbitionS de **réussite**

Fontaine-Française
Optimisation des moyens publics

La première pierre du centre d'incendie et de secours et du centre routier de Fontaine-Française a été posée le 20 janvier dernier. La création conjointe de ces deux bâtiments utilisés par le SDIS et le Conseil Général, donne à cette opération un caractère exemplaire. Les 6 agents départementaux du centre routier de Fontaine-Française et les 25 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours cohabiteront sur un même site. Cette opération relève d'une préconisation de la Révision Générale des Politiques Départementales engagée il y a trois ans.
La réalisation simultanée de ces deux projets permet de réduire de façon notoire le coût de construction. La mutualisation de certains locaux et équipements techniques (hall d'entrée, local du groupe électrogène, locaux ménage et poubelle, sanitaires handicapés, aire de lavage, stationnement et réseaux) généreront des économies à court et moyen terme.
Au total, l'opération, qui s'achèvera en novembre prochain, mobilise une enveloppe de près de 2,3 M€ : 49 % à la charge du SDIS 21 et 51 % à celle du Conseil Général. Un projet qui marque la volonté du Département de soutenir un service public de proximité et de qualité, tant en matière d'aménagement routier que de sécurité des Côte-d'Oriens. Par sa contribution annuelle, le Conseil Général finance les besoins du SDIS à hauteur de 56 %. Pour cette année, elle a été fixée à 17,5 M€.

Santé publique

DES DÉFIBRILLATEURS DANS LES GYMNASES

Dans le cadre de ses compétences légales, le Conseil Général assure l'équipement et le fonctionnement des 47 collèges publics de la Côte-d'Or. En novembre dernier, il a approuvé l'attribution d'une subvention de 2 500 € à seize collèges publics du département disposant d'un gymnase ou d'une salle multisports pour l'acquisition d'un défibrillateur automatique externe.
Cet appareil analyse automatiquement l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, et, le cas échéant, permet de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire par un choc électrique. Il peut être utilisé par des secouristes habilités mais aussi par un public non formé, permettant ainsi une intervention dans les délais recommandés soit moins de cinq minutes après le malaise cardiaque. L'efficacité du défibrillateur passe par l'information la plus large du public susceptible de l'utiliser. ■

16 COLLÈGES CONCERNÉS
• Claude Guyot à Arnay-le-Duc • Jules Ferry à Beaune • Carnot à Dijon • Champollion à Dijon • Clos de Pouilly à Dijon
• André Malraux à Dijon • Montchapet à Dijon • Le Parc à Dijon • Marcelle Pardé à Dijon • Jean-Philippe Rameau à Dijon
• Paul Fort à Is-sur-Tille • Lazare Carnot à Nolay • Henri Morat à Recey-sur-Ource • A. et R. Dinet à Seurre
• Jacques Mercusot à Sombernon • Alésia à Venarey-les Laumes.

François-Xavier Dugourd

Premier Vice-Président du Conseil Général de la Côte-d'Or
Président du Comité de pilotage de la MDA

La parole à…

Quel est le rôle de la Maison des Adolescents/Adosphère ?

"L'adolescence peut être une période troublée, pour les jeunes et leurs parents. C'est l'âge de toutes les espérances, mais aussi de la construction de soi, des questionnements, des fragilités et parfois des conduites à risques. En créant en 2008, la Maison des Adolescents, le Conseil Général et l'Etat ont ouvert un lieu d'écoute et d'accueil, s'appuyant sur un réseau de professionnels et d'associations, où chacun peut trouver les réponses médicales, éducatives, psychologiques, juridiques adaptées. L'Adosphère est une porte d'entrée unique et nécessaire pour tous les jeunes âgés de 13 à 21 ans en situation de mal-être et leurs parents souvent en désarroi face à ces situations".

De quelle manière le Conseil Général s'implique-t-il à ses côtés ?

"Garant de la protection de l'enfance en danger en Côte-d'Or, le Conseil Général, en partenariat avec l'Etat, l'Agence Régionale de Santé et le Centre hospitalier spécialisé "La Chartreuse", a souhaité réaffirmer son soutien à la Maison des Adolescents avec une nouvelle convention 2012-2014, signée en février dernier. Il consacrera 200 000 € en 2012 à l'Adosphère pour lui permettre d'assumer ses missions. C'est 40 000 € de plus qu'en 2011, ce qui représente un engagement fort en cette période de contrainte budgétaire ".

L'Adosphère assurait déjà quelques permanences en Côte-d'Or. Depuis 2011, elle intervient à titre expérimental à Châtillon-sur-Seine…

"Dès l'origine, nous avons tenu à la vocation départementale de la structure. Les jeunes et leurs parents viennent à l'Adosphère de tout le département. Nous avons souhaité aller plus loin en proposant une permanence décentralisée, les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à Châtillon-sur-Seine (collège, lycée et centre social). Cette territorialisation permet de répondre à l'importante demande en milieu rural. L'expérimentation est très concluante : les 20 permanences assurées à Châtillon-sur-Seine ont accueilli près de 60 jeunes et une vingtaine de parents".

Prévention de l'alcoolisation chez les jeunes

UN THÈME DE RÉFLEXION POUR L'ADOSPHÈRE EN 2012

Pour la première fois, le comité de pilotage de la Maison des Adolescents, à l'initiative de son Président François-Xavier Dugourd, a souhaité, en complément de ses actions habituelles, travailler sur une thématique annuelle : la prévention de l'alcoolisation chez les jeunes. Un constat : les ados boivent de plus en plus tôt, et en plus grande quantité. Les chiffres de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, publiés en janvier 2012, l'attestent : la France compte 10,5 % de consommateurs réguliers d'alcool chez les jeunes de 17 ans. Une proportion en hausse depuis 2008 et 27,8 % d'entre eux déclarent des ivresses répétées. Il s'agira tout au long de l'année d'éclairer les adolescents et leurs familles sur les risques induits par les comportements extrêmes, notamment le binge drinking, consommation excessive d'alcool qui n'a d'autre but que l'ivresse rapide. Des temps d'échange entre professionnels, adolescents et parents seront organisés au printemps dans toute la Côte-d'Or, pour lutter efficacement contre ces addictions. Et pour les professionnels travaillant en lien avec les adolescents (infirmières exerçant en lycées et collèges, assistants sociaux, personnel des points d'information jeunesse), deux journées de formation proposées par l'Adosphère, à Dijon (Hôtel du Département) et Saulieu, en partenariat avec la Société d'entraide et d'action psychologique (SEDAP) et l'Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (ANPAA), auront lieu au centre Sati de Saulieu et seront retransmises sur Sati Tv.

Pour clore ce programme d'information sur la thématique de l'alcoolisation chez les jeunes, une journée d'étude interrégionale des Maisons des Adolescents aura lieu en octobre ■

En savoir +

Adosphère - 19 rue Bannelier - Dijon
Tél. 03 80 44 10 10
www.maisondesaolescents21.fr

RÉUNIONS D'INFORMATION : MODE D'EMPLOI… POUR LES PARENTS

Cinq réunions destinées aux parents sont organisées en Côte-d'Or, en lien avec les Conseillers Généraux et les Agences Solidarité Famille du Conseil Général :
Auxonne le 5 juin • Beaune le 12 juin • Châtillon-sur-Seine le 22 mai • Dijon le 18 juin • Saulieu le 30 mai

BRÈVE

Guide des aides du Conseil Général - En ligne, plus lisible, plus clair, plus fonctionnel Les collectivités peuvent consulter sur www.cotedor.fr le nouveau guide des aides du Conseil Général. Il recense l'ensemble des aides départementales destinées à soutenir leurs projets, répertoriées dans des fiches PDF classées par thématiques, téléchargeables et imprimables, de même que certains dossiers de demande de subvention (cliquer sur "Annexes"). Le Conseil Général a mis en place, depuis le 1er janvier, des critères d'éco-conditionnalité : l'attribution des aides départementales est désormais subordonnée au respect par les maîtres d'ouvrage de critères environnementaux, économiques ou sociaux.

Allo Maires 21 : 0800 21 21 00

Mission de conseil et d'assistance aux collectivités : 03 80 63 27 00

www.cotedor.fr (choisir "Guide des aides" dans la rubrique "Vos services pratiques")

Prix des Métiers d'Art

L'ARTISANAT CÔTE-D'ORIEN À L'HONNEUR

Christophe Allegri, tailleur de pierre à Chailly-sur-Armançon, a reçu le 15 mars dernier, dans le cadre de la Semaine de l'Artisanat, le Prix Spécial des Métiers d'Art du Conseil Général pour son œuvre *La Porteuse d'eau*. Une sculpture grandeur nature qui sera installée sur la fontaine de la Place du Puits, à Hauteville-lès-Dijon.

Ce prix 2011, dédié aux "métiers de la tradition", est récompensé par un diplôme et une dotation de 1 600 € du Conseil Général, partenaire de ce concours organisé par la section Côte-d'Or de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne.

Le Conseil Général souhaite, à travers ce prix, valoriser l'artisanat côte-d'orien, dont le rôle est déterminant dans l'animation économique et sociale de notre territoire : il génère beaucoup d'emplois et fournit une multitude de services nécessaires à la population. Par ailleurs, le Département soutient les 8 171 entreprises artisanales côte-d'oriennes, en apportant son appui à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte-d'Or via un accord-cadre conclu en février 2010. Il favorise aussi le maintien du commerce et de l'artisanat en milieu rural, accompagne la création et la transmission d'entreprises artisanales, sensibilise les collégiens aux métiers de l'artisanat, soutient les unions artisanales et commerciales, accorde des prêts à l'informatisation aux artisans. ■

Groupement d'employeurs agricoles

Un pour tous, tous pour un

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Conseil Général a soutenu, en août dernier, la création du Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualification "GE Agri 21". Cette association, chapeautée par le syndicat agricole FDSEA, met des salariés à disposition des exploitants agricoles, tout en veillant à l'organisation et la validation de leur parcours de qualification et d'insertion professionnelle. En phase de recrutement, le groupement souhaite former en priorité des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...). Parallèlement à leur contrat de travail, ces salariés bénéficieront en effet d'une formation leur permettant d'acquérir une qualification professionnelle dans le secteur agricole.

Une réponse aux difficultés des exploitants ne pouvant pas supporter seuls la charge d'un emploi permanent à temps plein. Tout le monde s'y retrouve : les salariés bénéficient d'une formation et d'un contrat pérenne auprès de GE Agri 2, et les exploitants disposent d'un ouvrier d'appoint compétent, sans les problèmes de recrutement ni les contraintes administratives liées à l'embauche. Stabilité de l'emploi pour les uns, souplesse pour les autres.

GE Agri 21

Céline Flückiger au 03 80 68 67 68

AmbitionS d'**équilibre**

Plan départemental de prévention des déchets

Le meilleur déchet : celui que l'on ne produit pas !

Approuvé par les Conseillers Généraux en décembre dernier, ce Plan 2011-2015 comporte 18 "fiches actions" réparties selon les thématiques de la prévention des déchets. Le Conseil Général a notamment un devoir d'éco-exemplarité en la matière : sensibilisation des agents aux éco-gestes, organisation de manifestations générant peu de déchets…
Depuis novembre dernier, des groupes de travail (animateurs locaux, agents, partenaires…) se réunissent pour concrétiser des actions comme la mise en place d'outils départementaux pour sensibiliser le grand public à la prévention des déchets. Une campagne de sensibilisation sera ainsi lancée, lors de la conférence départementale sur les déchets, autour de cinq axes forts pour inciter à la réduction des déchets : éco-consommation, jardinage au naturel, lutte contre le gaspillage alimentaire, deuxième vie des produits, autocollant "Stop Pub" sur les boîtes aux lettres. La mise en ligne du site internet départemental de la prévention des déchets sera également opérationnelle au cours du dernier trimestre 2012.
Les huit animateurs locaux qui travaillent à plein temps dans les communautés de communes et d'agglomération mettent en place des actions adaptées à leur territoire.
Retrouvez tous les bons gestes sur www.cotedor.fr

Association des PEP21

UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL SPÉCIALISÉ

Le centre d'accueil familial spécialisé (CAFS) créé en 2011 par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public (les PEP 21), offre un accompagnement spécialisé à des jeunes déficients intellectuels accueillis à l'Institut médico-éducatif (IME PEP21) et au Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD des Pays).
L'équipe du CAFS (psychiatre, psychologue, éducatrice spécialisée…), leur propose un projet personnalisé et met en place un accompagnement individualisé et modulable, en lien avec les assistants familiaux qui accueillent l'enfant le soir et le week-end.
Le Conseil Général, qui délivre l'agrément aux assistants familiaux pour l'accueil à domicile, travaille avec des associations, gestionnaires de structures d'accueil. C'est le cas de l'Association PEP 21 avec laquelle il a signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en février 2011, fixant pour les 5 ans à venir des objectifs partagés. L'association assure une mission de service public médico-sociale. Elle apporte assistance éducative, matérielle et protection morale aux

enfants et adolescents handicapés ou inadaptés, notamment par la mise en œuvre des moyens complémentaires indispensables à leur scolarisation et à la formation professionnelle. Les PEP 21 œuvrent aussi à l'insertion des adultes handicapés ou en grande difficulté, et à l'accompagnement de jeunes confiés par l'ASE. ■

En savoir +

Vous êtes assistant familial et souhaitez intégrer l'équipe du CAFS ? Contactez Marie-Jo Prautois, référente du CAFS, au 03 80 73 35 17

Conseil Général
www.cotedor.fr

Conseil Général des Jeunes

UN PROJET HUMANITAIRE ET SOLIDAIRE

Les 54 élus du Conseil Général des Jeunes ont choisi le 8 février dernier le projet d'intérêt départemental de leur mandature 2011-2013.

"Sensibilisation à l'aide humanitaire et aux actions solidaires" est le thème sur lequel les Conseillers Généraux Juniors ont choisi de travailler pendant deux ans, alors que d'autres thématiques étaient dans la balance (prévention de la violence, sensibilisation aux comportements à risques et aux addictions...).

Ils se sont immédiatement mis au travail en commissions. Répartis en cinq ateliers, ils ont commencé à plancher sur les recherches à entreprendre et les actions à engager rapidement... Les rapporteurs de chacun des groupes ont ensuite restitué à l'Assemblée, réunis en séance plénière, le résultat de leurs premières réflexions. Personnes en situation de handicap, personnes âgées isolées, personnes en difficulté, enfants hospitalisés... autant de sujets et de premières pistes qui ont fait l'objet d'échanges animés.

Les Conseillers Généraux Juniors auront certainement l'occasion d'aller à la rencontre des associations côte-d'oriennes œuvrant auprès des plus démunis et dans l'humanitaire. Un bel exemple d'investissement dans la vie publique et l'action citoyenne. ■

En savoir +
www.cotedor.fr, rubrique CGJ

Catherine Louis

Présidente de la Commission Jeunesse, Animation touristique, sportive et culturelle
Conseiller Général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye

La parole à...

Vous présidez la mandature 2011-2013 du Conseil Général des Jeunes. Quel est votre rôle ?

"Expliquer aux jeunes, qui viennent d'être élus et qui ont l'ambition de faire aussi bien que leurs aînés, que leur mission s'inscrit dans le cadre des domaines de compétences attribués au Conseil Général. Mais surtout les accompagner en leur donnant les outils pour apprendre à exprimer leurs idées afin de réaliser un travail collectif."

Avez-vous le sentiment que les jeunes élus prennent leur fonction au sérieux ?

"Absolument ! Je les sens dans leur majorité très impliqués. Garçons et filles assument leur rôle d'élu avec beaucoup de responsabilité et veulent faire "bouger" les choses. Ils sont déterminés et fiers de la mission qui leur est confiée."

Devenir Conseiller Général Junior, c'est finalement apprendre à devenir un citoyen responsable...

"Le CGJ permet aux collégiens de participer activement à la vie démocratique de notre département. Etre Conseiller Général Junior, c'est apprendre à connaître le fonctionnement des institutions républicaines, comprendre la démocratie locale et la citoyenneté pour mieux la vivre et mieux la faire partager. C'est aussi être le digne porte-parole de son collège durant une mandature. Pour ces jeunes, faire partie du Conseil Général des Jeunes, c'est l'occasion de vivre une expérience vraiment enrichissante. C'est le moyen d'échanger, de débattre, de convaincre et d'accepter les décisions prises à la majorité. Car les jeunes élus du CGJ doivent appliquer les règles que les Conseillers Généraux s'imposent au quotidien dans le cadre de leur fonction... Les Conseillers Généraux Juniors sont des citoyens d'aujourd'hui, pleinement investis dans leurs missions. Je les félicite et leur souhaite un mandat riche de partage et de projets."

Conseiller Général :
Pierre-Alexandre PRIVOLT,
Maire de Villers-la-Faye.

Nombre d'habitants : 14 833

Superficie : 252,30 km²

Les communes du canton :
• Agencourt • Arcenant • Argilly • Boncourt-le-Bois • Chaux • Comblanchien • Corgoloin • Flagey-Echézeaux • Fussey • Gerland • Gilly-lès-Cîteaux • Magny-lès-Villers • Marey-lès-Fussey • Meuilley • Nuits-Saint-Georges • Premeaux-Prissey • Quincey • Saint-Bernard • Saint-Nicolas-lès-Cîteaux • Villars-Fontaine • Villebichot • Villers-la-Faye • Villy-le-Moutier • Vosne-Romanée • Vougeot

Zoom sur le canton de NUITS-SAINT-GEORGES

Renforcer l'accueil de la petite enfance

La communauté de communes du Pays de Nuits- Saint-Georges porte le pôle d'excellence rurale "Les services à l'enfance, levier du développement local", labellisé en 2010. Objectif ? Développer et structurer l'offre de services en matière d'accueil de l'enfance et participer à la dynamisation du territoire en favorisant le maintien et l'implantation des jeunes ménages. C'est ainsi qu'un complexe petite enfance a vu le jour sur l'esplanade des Buttes, à Nuits-Saint-Georges. La Coccinelle, structure multi-accueil, recevra dès septembre prochain, des enfants non scolarisés âgés de 2 mois ½ à 4 ans en journée (type crèche) ou pour quelques heures (halte-garderie). Le relais d'assistantes maternelles (RAM), quant à lui, lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les (futurs) assistants maternels, proposera des temps d'activités d'éveil et d'animation pour les professionnels de l'accueil à domicile et les familles. Le Conseil Général a soutenu la réalisation de ce complexe à hauteur de 300 000 € dans le cadre du *contrat AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges. ■

1 Un bel équipement pour les rois de l'ovalie

Le stade intercommunal de rugby, inauguré à l'été 2009, a été réalisé avec la participation du Conseil Général - 240 000 € - au titre du *contrat AmbitionS Côte-d'Or* passé avec la communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges. Le rugby constitue historiquement la première discipline sportive pratiquée dans le canton qui accueille la première école de rugby du département. Le nouveau complexe rugbystique est également accessible aux autres clubs sportifs, ainsi qu'au public scolaire, en particulier le Collège Félix Tisserand.

2 Restructurer le paysage scolaire communautaire

Afin de regrouper les effectifs actuellement dispersés sur plusieurs communes et améliorer les conditions d'accueil des élèves, deux projets de groupes scolaires proposant un service périscolaire (restauration et accueil matin, midi et soir) ont été engagés sur le canton de Nuits-Saint-Georges.
Le premier regroupera à Gilly-lès-Cîteaux les élèves de maternelle et de primaire des communes de Gilly-lès-Cîteaux, Flagey-Echézeaux, Saint-Bernard, Villebichot et Vougeot. Le second rassemblera à Argilly les élèves de maternelle et primaire des villages d'Argilly, Gerland, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Villy-le-Moutier. Les deux groupes scolaires devraient être opérationnels à la rentrée 2014.
Le Conseil Général participera à la réalisation de ces projets via le *contrat AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges.

3 Une structure multi-services à Nuits-Saint-Georges

Une maison des services publics a été créée à Nuits-Saint-Georges afin de faciliter les démarches des usagers et renforcer la proximité des services publics sur le territoire. Elle regroupe sur un même lieu les services de la communauté de communes, du Trésor Public, du Conseil Général (Accueil Solidarité Familles) et de nombreux autres intervenants à vocation sociale et médico-sociale. Inaugurée en février 2011, la Maison des services publics et de l'intercommunalité a vu le jour grâce à une aide du Conseil Général de 720 000 € (24 % du budget global) dans le cadre du *contrat AmbitionS Côte-d'Or*.

A FOND LA RANDO !

Le canton de Nuits-Saint-Georges est traversé par trois itinéraires de randonnée, reconnus d'intérêt départemental.

Le parcours sportif Félix Bâtier relie en 52 km Dijon à Nuits-Saint-Georges. Itinéraire exigeant, il chemine parmi des espaces naturels classés en zone Natura 2000, tantôt sur les plateaux recouverts de pelouses calcaires, tantôt à travers les combes aux parois verticales de la Côte de Nuits.

Le Chemin des Grands Crus, reliant en 87 km Dijon et Santenay via Villers-la-Faye, offre quant à lui une randonnée sportive au cœur des plus beaux sites de la Côte. Les pressoirs et les vignes du Clos de Vougeot, l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges au style romano-gothique, les carrières de Comblanchien, et le vignoble, qui, progressivement, cède sa place aux forêts de pins noirs d'Autriche et aux pelouses sèches.

Le circuit des Moines, un itinéraire de 17 km, relie le château du Clos de Vougeot et l'Abbaye de Cîteaux en empruntant des petits chemins de campagne, permet de découvrir les nombreux aménagements hydrauliques et forestiers qui ont modelé la plaine de Saône, ainsi que le lieu de villégiature des pères abbés qui venaient se refaire une santé au château de Gilly. Inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), à Villebichot, ce circuit propose une aire d'accueil avec panneaux d'interprétation du site et table de pique-nique, un aménagement cofinancé par le Conseil Général en 2010.

www.bouger-nature-en-bourgogne.com

Canton d'Aignay-le-Duc

> Beaulieu

COUP DE JEUNE POUR L'ÉGLISE SAINT-GEORGES En 2010, le conseil municipal décide de restaurer son église. Après avis pris auprès de l'Architecte des Bâtiments de France, les travaux de l'édifice cultuel de Beaulieu sont engagés et répartis en trois tranches, pour un montant total d'environ 179 000 € subventionné à plus de 43 000 € par le Département.

L'église est d'abord mise hors d'eau et sa toiture refaite, puis les enduits extérieurs et les abat-son rénovés. Pour finir, l'intérieur de l'église a été restauré et le mobilier changé.

Canton de Grancey-le-Château

> Avot

"LE RENDEZ-VOUS DES CHASSEURS" ROUVERT La commune ne disposant d'aucun commerce, ni marché, s'est engagée dans un projet de redynamisation générale. C'est dans ce cadre qu'elle a décidé d'acquérir les murs du dernier commerce du village, un restaurant/épicerie fermé depuis 2010.

Afin de maintenir ce commerce de proximité et lieu de cohésion sociale, elle a engagé les travaux nécessaires à la modernisation de l'établissement et à sa nouvelle exploitation.

Un projet auquel à participé le Conseil Général à hauteur de 40 000 €.

Canton de Dijon VIII

> Dijon

41 LOGEMENTS PLA-I SOUTENUS Le Conseil Général soutient la production de logements PLA-I, " Prêt Locatif Aidé d'Intégration", sur le Grand Dijon, à raison de 4 000 € de subvention par logement. Sur le site de l'ancien hôpital militaire "Hyacinthe Vincent", destiné à devenir un éco-quartier, une opération de construction de 138 logements dont 41 PLA-I,

menée par "SCIC-Habitat Bourgogne" est en cours. Le Conseil Général, subventionne ce projet dans le cadre des constructions neuves du niveau BBC *Effinergie certifié*, à hauteur de 164 000 €. La livraison des premiers logements est prévue à partir de septembre 2012.

La Côte-d'Or étoilée

TÉMOIGNAGE

Thierry Berger,
chef du restaurant Le Montrachet,☆ à Puligny-Montrachet

"Chaque année, nous étions attentifs à la sortie du guide. Mais sans déception parce que nous n'avions pas d'étoile. On continuait consciencieusement notre travail… Cette année, quand la liste des étoilés a été dévoilée, ce fut une bonne surprise ! Une grande joie, une récompense pour toute l'équipe et une consécration pour le chef que je suis, après huit ans passés au Montrachet. Maintenant, il va falloir consolider cette étoile, qui est fragile ; rien n'est acquis ! Je ne changerai rien à ma cuisine, de terroir mais moderne, qui revisite les classiques sans les dénaturer, qui respecte le produit. Je continuerai à travailler les œufs en meurette, les escargots de Bourgogne, la poularde de Bresse, et à les décliner au gré des saisons. Bien sûr, on risque d'avoir plus de monde ; on a clairement senti la tendance dès le premier week-end après l'annonce de l'étoile. Il est certain que c'est un accélérateur de notoriété, on est très vite passé de l'ombre à la lumière. Dans ces moments-là, je repense au petit garçon de 8 ans que j'étais quand il a décidé qu'il serait cuisinier. Et je dédie cette étoile à mon père qui n'est plus là et qui m'a toujours encouragé dans cette voie ".

> 10, place des Marronniers
21190 Puligny-Montrachet
03 80 21 30 06
www.le-montrachet.com

Le guide Michelin vient de décerner ses étoiles à la grande cuisine bourguignonne. Pour l'édition 2012, la Côte-d'Or compte 12 restaurants étoilés, dont un petit nouveau, à Puligny-Montrachet. De Dijon à Beaune, en passant par Chassagne-Montrachet mais aussi Prenois et Saulieu… tour de piste des étoilés de Côte-d'Or !

Loiseau des Vignes☆

Ouvert en 2007 par Dominique Loiseau, le restaurant est à deux pas des célèbres Hospices de Beaune. Le chef, Christophe Quéant, y sert une cuisine régionale, inspirée de Bernard Loiseau (œufs en meurette, pâté en croûte, bœuf bourguignon), et des recettes créatives et raffinées, dans un décor contemporain cohabitant avec belles pierres et boiseries d'origine.

> 31, rue Maufoux - 21200 Beaune - 03 80 24 12 06 - www.loiseau-des-vignes.com

Le Bénaton☆

Revisiter le traditionnel est une véritable passion pour Bruno Monnoir, jeune chef créatif : escargots ail et persil version contemporaine, homard aux truffes, pieds de veau et anguille fumée en coque de pain… Les mélanges sont osés ! Sa carte profite aussi de l'environnement du vignoble bourguignon pour inviter quelques grands vins locaux à sa table.

> 25, rue du Faubourg Bretonnière - 21200 Beaune - 03 80 22 00 26
www.lebenaton.com

Le Chassagne☆

Chef du Chassagne depuis mars 2001, Stéphane Léger, perfectionniste, ne cesse d'innover. Son objectif ultime : le plaisir gustatif. Pour lui, le choix du produit est un élément fondamental. Le défi est d'en conserver son âme originelle, tout en trouvant l'accord parfait des saveurs pour le révéler à son apogée. Sa cuisine, gourmande et actuelle, séduit et étonne.

> 4, impasse des Chenevottes - 21190 Chassagne-Montrachet - 03 80 21 94 94
www.stephaneleger.com

Hostellerie du Chapeau Rouge☆

C'est dans une belle demeure du XVI[e] siècle, près de la cathédrale St-Bénigne que Wiliam Frachot présente sa cuisine contemporaine dans un cadre végétal et minéral. Le chef a su apporter de la modernité à la carte. Cuisinier sans frontière, il sait également mettre à l'honneur le terroir français. Sa cuisine évolue au fil de ses découvertes : produits rares, épices, cuissons, techniques…

> 5, rue Michelet - 21000 Dijon - 03 80 50 88 88 - www.chapeau-rouge.fr

Le Pré aux Clercs ☆

Le restaurant gastronomique de Jean-Pierre Billoux offre un cadre d'exception. Dans l'assiette, le chef, secondé par son fils, harmonise à merveille esprit bourguignon et saveurs audacieuses. Terrine de pigeon à l'ail doux et confit au vin rouge, gâteau de pintade aux artichauts, poire rôtie avec glace pain d'épices... Le Pré aux Clercs ou le parfait amalgame entre tradition et modernité.

> 13, place de la Libération - 21000 Dijon - 03 80 38 05 05 - www.jeanpierrebilloux.com

Stéphane Derbord ☆

Créativité et richesse du terroir s'allient pour offrir un cocktail détonant de saveurs ! Parmi les best-sellers du chef : le tube de sandre fumé, les queues de langoustines de Loctudy croustillantes, le filet de cerf, le jarret de veau cuit fondant... Côté desserts, les petits plaisirs sucrés ajustent exotisme et tradition, mettant en avant l'anis de Flavigny et le cassis, et les parfums d'ailleurs : savarin au vieux rhum, crème légère à la passion, ganache Guanaja...

> 10, place Wilson - 21000 Dijon - 03 80 67 74 64
www.restaurantstephanederbord.fr

L'Abbaye de la Bussière ☆

Implanté dans un cloître, au cœur de l'abbaye, le restaurant gastronomique séduit par son cadre exceptionnel. Le chef, Emmanuel Hébrard, utilise les meilleurs produits de la saison pour concocter les plats les plus fins : le pigeon de Bresse est servi avec une sauce à la mandarine, le faux filet de bœuf charolais avec un consommé parfumé au thé Earl Grey...

> RD 33 - 21360 La Bussière-sur-Ouche - 03 80 49 02 29 - ww.abbayedelabussiere.fr

Hostellerie de Levernois ☆

Aux portes de Beaune et au cœur du vignoble, cette gentilhommière du XIX[e] siècle abrite une cuisine riche de saveurs et d'authenticité. Une table au goût du jour qui dévoile ses spécialités bourguignonnes et ses variations autour du pain d'épice. Du menu Gourmet au menu Gourmand, en passant par le menu Surprise, le chef Philippe Augé aime revisiter les grands classiques de la gastronomie.

> 13, rue Golf - 21200 Levernois - 03 80 24 73 58 - www.levernois.com

Le Charlemagne ☆

Le Charlemagne est un fil tendu entre la Bourgogne et le Japon, où le chef Laurent Peugeot a passé quatre ans et a été initié à ce qui est aujourd'hui sa spécialité : les produits de la mer. C'est à un mélange des saveurs, des textures, des cultures qu'il vous convie, dans un cadre zen, où la vigne côtoie les bambous.

> 1, route Vergelesses - 21420 Pernand-Vergelesses - 03 80 21 51 45
www.lecharlemagne.fr

Auberge de la Charme ☆

Situé dans l'ancienne forge du village entièrement restaurée, le restaurant propose une cuisine traditionnelle mais audacieuse, gourmande et inventive. Aux (doubles) manettes des fourneaux, Nicolas Isnard et David Le Comte travaillent des produits authentiques : rutabaga, topinambour, panais et autres légumes un peu oubliés à l'automne, le gibier pendant l'hiver, les poissons au gré des saisons.

> 12, rue Charme - 21370 Prenois - 03 80 35 32 84
www.aubergedelacharme.com

Patrick Bertron,

chef du Relais Bernard Loiseau ☆☆☆ à Saulieu

"Le restaurant a beau avoir décroché 3 étoiles pour la 21e année consécutive, on ne s'y habitue jamais ! Tous les ans, il faut se montrer à la hauteur de ce que ces étoiles représentent et aussi de l'attente de nos clients. Pour les conserver, il faut de la constance, de la rigueur, se remettre en question à chaque plat. Proposer une cuisine de terroir mais inventive, authentique mais imaginative, des plats traditionnels où l'on amène notre sensibilité. Même lorsque l'on travaille des produits typiquement bourguignons, comme les escargots ou une pièce de Charolais, la cuisine doit être innovante. A ce niveau de gastronomie, la clientèle exige de nous l'excellence... pas moins ! Nos clients viennent de toute la France, voire de l'étranger (30 %), on ne peut leur proposer autre chose que la perfection. Pour notre clientèle régionale, nous avons développé un menu déjeuner à consonance régionale plus accessible que notre menu dégustation. Notre carte évolue au fil des saisons, comme une cuisine de marché. En cuisine comme en météo, il ne faut pas aller contre les saisons !"

> 2, rue d'Argentine - 21210 Saulieu
03 80 90 53 53 - www.bernard-loiseau.com

ETOILES, MODE D'EMPLOI

L'attribution des étoiles repose sur cinq critères identiques afin de garantir la cohérence de la sélection : qualité des produits, maîtrise des cuissons et des saveurs, personnalité du chef dans sa cuisine, rapport qualité/prix et régularité dans le temps et sur l'ensemble de la carte. Les étoiles ne jugent que "ce qui est dans l'assiette" ; elles récompensent la qualité de la cuisine.

☆☆☆ "cuisine remarquable, valant le voyage".
☆☆ "table excellente méritant un détour".
☆ "très bonne table dans sa catégorie".

> Les prix seront remis en septembre à l'occasion de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière - www.viamichelin.fr

Côte d'Or
ULTRA TRAIL
• Ultra Trail de Côte-d'Or 105km 3600D+
• Trail des Hautes Côtes 42km 1800D+
• Trail des Vignes 25km 1000D+
• Trail de Marsannay 15km
• Trail Randonnée Découverte 10km
ULTRA-TRAIL DU MONT-BLANC
1er Championnat de France Universitaire
lot
à tous les participants

UN PARTENARIAT DU CONSEIL GENERAL DE LA CÔTE-D'OR

L'Ultra Trail de Côte-d'Or

UNE ÉPREUVE "TRÈS NATURE"

La deuxième édition de l'Ultra Trail de Côte-d'Or, qui aura lieu le 2 juin, alliera exigence sportive et pratique verte.

Cette épreuve à allure libre s'appuie sur un concept "totale nature" en utilisant les ressources du terroir vigneron et forestier de notre région. Et le public adhère de plus en plus. Une manifestation valorisante pour l'image de notre département, de nos circuits de randonnées, dont le Conseil Général est un partenaire majeur.

Un parcours vraiment en " or... et en côtes !"

Pour sa deuxième édition, l'Ultra Trail de Côte-d'Or, qui se déroulera entre Chagny (Saône-et-Loire) et Marsannay, a été rallongé et amélioré. Les portions de route ont été largement raccourcies, mais le kilométrage revu à la hausse, avec maintenant 105 km à couvrir, soit quinze de plus que l'an dernier, avec notamment des parties plus sauvages, plus vallonnées, et plusieurs kilomètres de voie gallo-romaine.

Autant dire que cette "virée" bourguignonne n'aura rien d'une balade dominicale ou d'une visite de caveaux. La dominante de cette deuxième édition, le président de l'association organisatrice, Hervé Assadi l'affirme: *"techniquement, ce sera plus difficile encore que la première édition"*... et de compléter *"mais ce sera aussi plus attrayant, et plus joli. Nous n'avons pas cherché à rajouter des kilomètres pour des kilomètres, mais à passer par des points de vue"*.

Entre forêts et sous-bois, chemins de vignes et GR, via les hautes côtes de Beaune et de Nuits, cet Ultra-Trail de Côte-d'Or séduira, c'est sûr, tous les adeptes de la course nature, de l'Ultra-trailer extrême... au simple randonneur. Plusieurs épreuves de différents niveaux sont déclinées : l'Ultra Trail Individuel de Côte-d'Or, l'Ultra Trail Relais de Côte-d'Or, le Trail des Hautes-Côtes, le Trail des Vignes, le Trail de Marsannay et le Trail Randonnée Découverte. ■

En savoir +
Ultra Trail 21 Organisation
06 14 48 68 69
www.ultratrail21.com

Reconnaissances du terrain

• **22 avril :** Savigny/Corboin : rendez-vous à 8 h 30 Corboin (41 km)

• **13 mai :** Corboin/Marsannay : rendez-vous à 8 h 30 mairie de Marsannay-la-Côte (30 km)

Inscription :
contact@ultratrail21.com

LES COURSES ET LES HORAIRES

4 distances, 5 manières de courir nature

- **Ultra Trail Côte-d'Or : 105 Km, en individuel ou en relais par équipe de 4**
- **Trail des Hautes-Côtes : 42 Km**
- **Trail des Vignes : 27 Km (1er championnats de France Universitaires, et 1er championnats de Bourgogne de trail)**
- **Trail de Marsannay : 15 Km**
- **Trail découverte et randonnée : 10 Km**

Trail vert... et solidaire

Les responsables reverseront 1 €, pour chaque participant à cette épreuve, au profit de l'Association Handi Sport et Culture de l'Université de Bourgogne.

Ils s'engagent au respect par tous de nos ressources naturelles et de l'environnement sur l'ensemble du parcours.

Demandez le programme

A Chagny

- **4 h (du matin !) - Départ de l'Ultra Trail Côte-d'Or (105 km) individuel et relais**

A Marsannay-la-Côte

- **9 h - Départ du Trail des Vignes (27 km) et du Trail de Marsannay (15 km)**
- **10 h - Départ du Trail des Hautes-Côtes (42 km)**
- **11 h - Arrivée des premiers concurrents du Trail de Marsannay**
- **14 h - Arrivée des premiers concurrents de l'Ultra Trail de Côte-d'Or et du Trail des Hautes Côtes**
- **15 h - Départ du Trail découverte et randonnée (10 Km)**
- **16 h - Arrivée des premiers concurrents du Trail découverte et randonnée**
- **Jusqu'à 23 h - Arrivée des derniers concurrents de toutes les courses**

CHOISISSEZ L'APPRENTISSAGE !

La 3e édition d'Apprentissimo, le salon de l'alternance et de l'apprentissage en Bourgogne, se tiendra les 18 et 19 avril prochains au Parc des Expositions de Dijon. Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte-d'Or, il accueillera une soixantaine d'exposants.

Vous avez entre 15 et 25 ans ou vous êtes demandeur d'emploi, et vous souhaitez vous former ? Sur le salon Apprentissimo, vous découvrirez des savoir-faire et trouverez des informations pratiques sur l'apprentissage et l'alternance, des outils pour vous aider dans vos choix professionnels, des formations du CAP à Bac + 5.

Nouveauté cette année, un village "Recrutement" sur lequel des entreprises proposeront des offres en apprentissage et en alternance. Vous pourrez y rencontrer des professionnels, déposer votre candidature et même passer des entretiens d'embauche. Apprentissimo, c'est également un espace multimédia, des ateliers et des tables rondes.

03 80 65 92 35
www.apprentissimo-bourgogne.fr

UN PARTENARIAT DU CONSEIL GENERAL DE LA CÔTE-D'OR

Dijon-Prenois

LES COUPES MOTO LÉGENDE FÊTENT LEURS 20 ANS

C'est le plus grand rassemblement de motos de collection, avec plus de 1 000 motos et side-cars en démonstration... et en roulage. Chaque année plus de 20 000 personnes viennent assister au spectacle sur le circuit de Dijon-Prenois.

Venez fêter les 20 ans des Coupes Moto Légende sur le circuit de Dijon-Prenois, les 26 et 27 mai. Les Coupes Moto Légende, c'est plus de 1 000 motos et sides de collection des origines jusqu'à 1985 qui viennent de toute l'Europe faire des démonstrations sur le beau tracé du circuit de Dijon–Prenois. Pour la vingtième édition, de nombreux pilotes ont déjà confirmé leur présence et plusieurs constructeurs proposeront animations, parades et expositions. Pour tous ceux qui sont à la recherche de pièces détachées ou d'accessoires indispensables à l'entretien et à la restauration de leurs motos anciennes ou de collection, les stands de centaines de professionnels et particuliers dans le village marchand offrent un choix unique en Europe. Et, grâce à l'impressionnante bourse d'échanges, les exposants partageront leur savoir-faire et prodigueront leurs conseils avisés. Un week-end d'anniversaire pour rencontrer des passionnés, des pilotes célèbres, des champions du monde, découvrir des motos fabuleuses. Une des plus belles fêtes de la moto de collection et de prestige... A ne rater sous aucun prétexte ! ■

En savoir +
www.coupes-moto-legende.fr

LE RALLYE TOURISTIQUE DE CÔTE D'OR La 6e édition de cette course, organisée en partenariat avec le Conseil Général de Côte-d'Or, par l'équipe des Fondus Bourguignons, conduira, cette année, les participants dans le nord-ouest et l'ouest dijonnais. Le départ s'effectuera le dimanche 27 mai vers 7h pour une première boucle de 60 km avec halte rafraîchissement et remise des prix vers 10h à Val-Suzon. Le retour au circuit se fera en début d'après-midi par une seconde boucle d'un kilométrage équivalent.

• **Première boucle :** Prenois - Etaule - Messigny - Saussy - Vernot - Francheville - Prairay - Cinq Fonts - St-Seine - St-Martin - Bordes Bricard - Fromenteau - Bordes Pillot - Val Suzon

• **Seconde boucle :** Val Suzon - Cestres - Froideville - Bordes Bricard - Fromenteau - Verrey - Berrey-sous-Salmaise - Charencey - St-Heler - Verrey-sous-Drée - Drée - Sombernon - Panges - Pasques - Prenois.

2012, LE CIRCUIT DIJON PRENOIS FÊTE SES 40 ANS

Initié à l'automne 1967 par François Chambelland, le Stade Automobile Dijon-Prenois est inauguré le 26 mai 1972. Il sera le cadre de nombreux événements qui font partie de l'histoire du sport automobile, comme la première victoire de Renault en Formule 1 – éclipsée par une lutte inoubliable pour la 2e place entre Arnoux et Villeneuve – ou encore celle d'un certain… Alain Prost. A travers 18 panneaux disposés autour du tracé, le public pourra redécouvrir certaines des plus belles pages de l'Histoire de Prenois. Et grâce à l'expertise du pilote dijonnais Philippe Gaillard, les virages seront expliqués et permettront aux spectateurs de mieux comprendre les spécificités de la piste bourguignonne.

Calendrier 2012 :

• GT Tour Championnat de France des Circuits FFSA, fleuron de la compétition sur circuit, 19 et 20 mai

• Coupe O3Z, championnat de vitesse, 2 et 3 juin

• Grand Prix de l'Age d'Or, 23 et 24 juin

• Série FFSA - V de V Sport, 30 juin et 1er juillet, un spectacle intense avec un des plateaux les plus fournis d'Europe (Porsche 997 RSR, Mosler MT900, Ferrari, Lamborghini, Audi R8…)

• Championnat de France Superbike, 14 et 15 juillet (course de 125cc, 600 Supersport (motos de 401 à 600cc) - 1000 Superbike (motos de 600 à 1000cc) et Side Car (jusqu'à 1000cc).

www.circuit-dijon-prenois.com

MUSÉOPARC ALÉSIA

Ouvert depuis le 26 mars, le Centre d'interprétation donne les clés pour comprendre l'histoire du siège d'Alésia. Une immersion grandeur nature ! Convivialité et interactivité sont au rendez-vous : rencontres thématiques, ateliers pédagogiques, reconstitutions d'artisanat, audioguides pour "adulte" ou pour "enfant" avec des jeux, ludothèque pour les enfants de 3 à 8 ans...

LES FORTIFICATIONS S'ANIMENT

A l'occasion des week-ends d'avril et mai, découvrez en famille la vie quotidienne dans un camp romain. Assistez à l'entraînement des légionnaires et percez les secrets de l'armée romaine ! Plus d'une dizaine de légionnaires vous accueillent sur les reconstitutions des lignes de fortifications romaines. Devenez incollable sur le maniement du bouclier, du glaive et du pilum !

Week-ends événements :
Du 28 avril au 1er mai, du 5 au 8 mai, du 17 au 20 mai, du 26 au 28 mai de 9 h à 18 h
La SNCF : partenaire de votre escapade à Alésia, renseignements au guichet

MuséoParc Alésia
1, route des Trois Ormeaux
Alise-Sainte-Reine
03 80 96 96 23
www.alesia.com

Soyez présent dans ce Guide !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ?
Envoyez, si possible deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cg21
Parution sous réserve de la place disponible.

AGENDA

sports - santé - nature

> Brion-sur-Ource
RANDO PÉDESTRE

Randonnée en semi-nocturne d'environ 2 h, accessible à tous. Des conteuses viendront clore la marche autour d'un feu.
30 avril
03 80 93 79 95

> Corcelles-les-Monts
LA CÔTE-D'ORIENNE

Cyclosportive dans le paysage côte-d'orien. 3 parcours : 160 km, 110 km et 80 km
12 mai
Salle des fêtes
03 80 60 94 80

> Dijon
15e FOULÉES ROTARIENNES

Organisées au parc de la Combe à la serpent par le Rotary club de Dijon Bourgogne qui a, en 2011, remis un chèque de 15 000 € à l'hôpital d'enfants du CHU de Dijon. En 2012, les fonds iront au service de néonatalogie du CHU, à l'Arche à Dijon et à l'association Trisomie 21 Côte-d'Or.
13 mai
03 80 43 62 38
www.rotary-dijon-bourgogne.com

> Leuglay
MAIS QUEL EST CET ARBRE ?

Mais comment s'appelle donc cet arbre ? Venez à la Maison de la Forêt pour identifier les principales essences de nos forêts et haies, grâce à leurs feuilles, leurs fleurs, leurs écorces.
29 avril
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11
www.maison-foret.com

> Saulieu
MARCHE EXPÉRIMENTALE

Le musée François Pompon accueille les marcheurs de la LÉGION VIII AUGUSTA qui vont parcourir l'itinéraire reliant Autun, Bibracte à Alésia en passant par Saulieu et bien d'autres villes et villages, en essayant de reproduire les conditions de déplacement d'une patrouille de l'armée romaine.
De 15h à 19h : Animations et ateliers proposés par la Légion VIII, et les sites d'Autun et Bibracte, et à 16 h : Conférence de Jonathan Simon, sur "la romanisation des pratiques culinaires en Gaule."
8 mai
Place Monge
03 80 64 19 51

expositions

> Leuglay
PIÈCES EN BOIS TOURNÉ

Jean-Marie POURCELOT, tourneur sur bois amateur, vous fait découvrir ses plus belles pièces, champignons, porte-clés, stylos, elfes et autres objets sculptés...
Jusqu'au 30 avril
Maison de la Forêt
03 80 81 86 11

> Longecourt-lès-Culètre
TRACES EXPRESSIVES

Exposition de Jean Delabbe. Dessins et sculptures reflet du vécu d'un simple citoyen, adolescent sous l'occupation, relatant la vie des populations de l'époque.
Du 5 au 9 mai
Mairie
03 80 90 09 56

À NOTER... TALANT

C'EST UN JARDIN... EXTRAORDINAIRE !

Le Jardin des 5 Roses est le seul jardin public urbain, de l'agglomération dijonnaise à avoir reçu le label national "Jardin Remarquable", attribué pour 5 ans par le Ministère de la Culture, signalant *"les jardins dont le dessin, les plantes et l'entretien sont d'un niveau remarquable"*. Créé en 2007 lors de la restructuration de l'Hôtel de Ville, il surmonte l'emplacement d'anciens remparts médiévaux, se compose d'un grand rectangle ceint d'un chemin d'eau et de 27 rosiers de 5 familles différentes retraçant les 5 périodes architecturales spécifiques (XIIIe, XVIe, XVIIIe, XXe et XXIe siècle) qui témoignent de l'histoire de Talant.
Le Jardin des 5 Roses - 1, place de l'Hôtel de Ville - Talant
03 80 44 60 30

ROMAN POLICIER

PRIX DU PREMIER ROMAN DU FESTIVAL DE BEAUNE 2012

Dans le cadre du Festival du film policier de Beaune, les Editions du masque ont décerné cette année le Prix du Premier Roman Policier à Olivier Gay pour *Les talons hauts rapprochent les filles du ciel.*

Le livre

Un serial killer rôde dans Paris. Plusieurs filles sont retrouvées assassinées dans leur appartement. Elles fréquentaient toutes le milieu de la nuit et les clubs à la mode. John-Fitzgerald, parasite par excellence, dragueur paresseux et noctambule, partage sa vie entre les soirées parisiennes, son amour des jeux en réseau et la vente de coke à la petite semaine. Ce héros improbable va se retrouver au cœur d'une enquête de plus en plus dangereuse, avec l'aide de ses conquêtes d'un soir et de ses amis toxicomanes.

C'EST À LIRE

HUIT SIÈCLES D'HISTOIRE LES MAIRES DE DIJON

Hommes publics, hommes de pouvoirs, de convictions, homme d'exception, ils ont fait Dijon, contribué à bâtir la capitale régionale.
Du premier élu en 1192 à l'actuel maire de Dijon, cinquante biographies sont présentées dans cet ouvrage pour revivre huit siècles d'histoire. Un livre qui remet les hommes à la place qu'ils méritent.

Alain Belassène
Editions de l'Escargot Savant

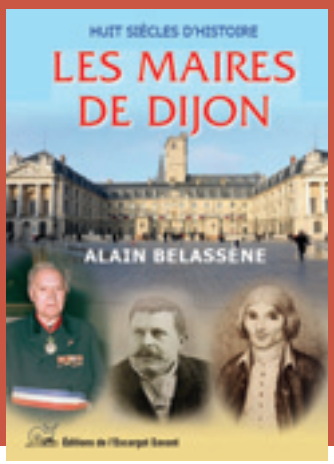

AGENDA

foires, salons et festivals

> Bezouotte

FOIRE AUX PLANTES RARES

La plus grande exposition-vente de végétaux de Bourgogne, vous ouvre les portes de sa 18e édition avec près de 100 exposants passionnés venus de France, de Belgique et d'Allemagne.

12 et 13 mai
Salle des fêtes
03 80 36 73 70
www.jardins-extraordinaires.asso.fr

> Dijon

SALON DES ANTIQUAIRES ET DE LA BROCANTE

Il fêtera cette année ses 40 bougies. Il réunira une centaine d'exposants professionnels, rigoureusement sélectionnés dans trois secteurs :
"prestige et antiquités", "antiquités-brocante" et la nouveauté 2012 "art contemporain".

Du 11 au 20 mai
Parc des Expositions
03 80 77 39 00
www.dijon-congrexpo.com

> Vitteaux

PRINTEMPS DE L'AUXOIS

Retrouvez les musiques traditionnelles de l'Auxois Morvan et musiques du monde lors de ce festival. Des musiques irlandaises à celles du Centre-France, en passant par des danses de Louisiane et du Morvan, le bal clôturera les festivités.

27 au 29 avril
03 85 82 72 50
www.mpo-bourgogne.org

théâtre

> Châtillon-sur-Seine

GANG

Il y a vingt ans, le gang des Amazones braquait les supermarchés. Les chanteuses de Quartet buccal incarnent ces femmes gonflées à bloc, qui font voler en éclats leur quotidien. Une comédie musicale débridée et burlesque, une performance vocale et scénique.

10 mai
Théâtre Gaston Bernard
03 80 91 39 51

> Dijon

COMMENT PARTIR DE RIEN POUR ARRIVER À PAS GRAND-CHOSE

Comment débuter son projet d'échec personnel ? La compagnie Caribou vous guide. Les meilleures recettes pour "tout rater" !

9 mai
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

> Marsannay

• LA SYMPHONIE DES FAUX-CULS

Avec Tex. Un chef d'orchestre s'apprête à diriger la cinquième symphonie de Beethoven. Un fan lui démontre qu'ils sont nés le même jour, sous la même configuration astrale et qu'ils ont un destin identique. Ce fan est né deux heures avant lui. Donc, tout ce qui lui arrive, va lui arriver deux heures plus tard. Aussi quand ce fan lui apprend qu'il vient tout juste d'être cocu...

11 mai
Maison de Marsannay
03 80 30 61 00

animations - événements

> Arconcey

MARCHÉ PAYSAN

Venez découvrir, lors de cette journée champêtre, les produits du terroir présentés par des producteurs locaux et déguster des saveurs traditionnelles.

22 Avril
Ferme pédagogique Plum'Laine
03 80 84 17 32
www.plumlaine.free.fr

> Beaune

LA VAISSELLE DES CHEFS

Etonnante vente publique, vente éphémère, magasin atypique, vide-restaurants, la Vaisselle des Chefs c'est un peu tout cela ! De véritables trésors sortent des caves et greniers des traditionnelles maisons bourgeoises ou des établissements emblématiques que sont les restaurants étoilés, et sont vendus à prix bradés.

13 mai
Sous la Halle
06 72 72 50 20

> Bligny-sur-Ouche

12e FÊTE DE LA MOTO

Balades découvertes, parade dans les rues, animations (concerts et démonstrations…), jeux pour enfants, stands motards.

1er mai
Esplanade de la Gare
03 80 20 15 34

> Meursault

CHÂTEAU DE LA VELLE

Portes ouvertes au Château de La Velle. Dans un cadre médiéval, dégustation des vins du domaine, de Champagne, et de vins d'Alsace. Cuisson de pain au feu de bois dans le four banal. Dégustations de produits fermiers et expositions de produits artisanaux.

28 et 29 avril
Château de la Velle
03 80 21 22 83

> Nolay

ŒNOTOUR 2012

Partez à la rencontre des viticulteurs dans leur jardin de vignes. Balade de 2 h, les vendredis pour comprendre la passion du viticulteur, son savoir-faire, son domaine, sa production, ses défis en dégustant ses vins...

Du 20 avril au 25 mai
Départ de l'office de tourisme
03 80 21 80 73

> Poiseul-la-Grange

JOURNÉE DU MODÉLISME NAVAL

Démonstrations de bateaux radiocommandés à propulsion électrique et thermique, des voiliers modernes, des vieux gréements, des sous-marins. Les enfants pourront passer leur brevet de pilotage.

29 avril
Etang
03 80 93 85 57

> Saint-Nicolas-lès-Cîteaux

72e FÊTE PATRONALE

Le temps d'un week-end, la fête patronale est de retour. Profitez de cette 72e édition pour vous divertir à la fête foraine et chiner dans les rues du village.

19 et 20 mai
Place de l'église
03 80 61 10 25

> Saulieu

FÊTE DE LA RN 6... ET DE LA DEUCHE SÉDÉLOCIENNE

Grand rassemblement de véhicules anciens, bourse d'échanges, ventes de plaques commémoratives et de produits griffés, spectacle de rue, exposition de photos et cartes postales...

13 mai
Place Monge
03 80 64 00 21
www.saulieu.fr

> Savigny-lès-Beaune

BIENVENUE À SAVIGNY

Une vingtaine de viticulteurs font découvrir, dans la fraîcheur de leurs caves voûtées, les multiples saveurs des vins de Savigny et vous parlent de leur métier avec passion. Pour l'occasion, le village revêt son habit de fête.

5 et 6 mai
Rue et caveaux de vignerons
06 81 40 23 76

> Savoisy

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Marché aux plantes, fleurs, plants, artisanat et artisanat gourmand. Balade en poney pour les enfants.

6 mai
Place de la salle des fêtes
03 80 93 10 20

musique

> Beaune

BORELLY ET SA TROMPETTE D'OR

Jean-Claude Borelly interpète des airs classiques, du gospel, mais aussi du jazz, l'Ave Maria de Gounod, des extraits de l'Adagio d'Albinoni, du Concerto de la Mer, l'incontournable Il Silenzio, des musiques de film,...

28 avril
Collégiale Notre-Dame
03 80 26 21 30

> Daix

CONCERT DIABOLUS IN MUSICA

L'ensemble vocal Diabolus in musica, originaire de Daix donne un concert au château du Clos Vougeot pour l'association Happy Daix. Ils seront accompagnés par le quatuor dijonnais Les mains baladeuses. Le répertoire est varié : chants de la renaissance à nos jours.

13 mai
Château du clos Vougeot
03 84 69 20 94

> Dijon

• BAXTER DURY

Un crooner magnifique au charisme désarmant qui signe un retour fracassant à l'aune de Happy Soup, un disque gorgé de chansons pop à l'élégance atemporelle.

26 avril
La Vapeur
03 80 48 86 00

• GRAND BAL FOLK

Organisé par l'Ensemble d'Arts et Traditions Populaires des Enfants du Morvan. Stage de danses l'après-midi à partir de 15h.

12 mai
Salle Devosge
06 75 64 18 97
www.enfants-du-morvan.net

jeune public

> Dijon

• BAL POUR ENFANTS... ET PARENTS

Tous sur la piste de danse, dès 2 ans ! Gérard Dalton chante et vous invite à danser aussi, en ronde, en couple, en file, vous entraîne dans une sarabande loufoque et rythmée !

24, 25 et 26 avril
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

• LES ENFANTS DES FONTAINES

De 6 mois à 2 ans. Une fontaine, deux grenouilles, une formule magique. L'eau jaillit puis disparaît... Deux personnages font vivre cette eau absente. Mais qui ramènera l'eau ? Histoire poétique qui sensibilise à l'importance de l'eau.

16 mai
Bistrot de la Scène
03 80 67 87 39

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS
Socialiste, radical et divers gauche

Le groupe des Forces de Progrès

- Michel BACHELARD (Dijon II)
- Noël BERNARD (Genlis)
- Yves COURTOT (Pouilly-en-Auxois)
- Jean ESMONIN (Chenôve)
- Roger GANEE (Saint-Jean-de-Losne)
- Pierre GOBBO (Arnay-le-Duc)
- Laurent GRANDGUILLAUME (Dijon V)
- Robert GRIMPRET (Montbard)
- Gérard LEGUAY (Selongey)
- Alain MILLOT (Dijon VII),
- Patrick MOLINOZ (Venarey-Les Laumes)
- Gabriel MOULIN (Bligny-sur-Ouche)
- Jean-Paul NORET (Laignes)
- Jean-Yves PIAN (Dijon VIII)
- Pierre POILLOT (Liernais)
- Roland PONSAÂ (Dijon IV)
- Colette POPARD (Dijon III)
- Pierre-Alexandre PRIVOLT (Nuits-Saint-Georges)
- Jean-Claude ROBERT (Gevrey-Chambertin)
- Paul ROBINAT (Sombernon)

LOGEMENT : UNE GESTION TROP COMPTABLE

Le Conseil Général soutient la production de logements conventionnés. Dans ce domaine, à chaque session, à chaque commission permanente, nous demandons à l'exécutif départemental que soit revue cette question afin de mieux équilibrer les constructions sur le département. La droite ne répond pas, alors qu'il serait utile à tous de mieux satisfaire les besoins en logements sociaux.

Le Conseil Général gère, par ailleurs, un dispositif d'aide d'urgence, le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), qui permet de régler des situations difficiles, individuelles ou familiales souvent complexes. Depuis 2010 la droite départementale a souhaité, sous couvert d'efficience, gérer en direct ce dispositif jusque-là délégué à une association, l'UDAF.

Cette charge nouvelle pour les services, sans moyens humains supplémentaires, induit des délais de réponse plus longs et l'aide d'urgence se fait attendre. Ce sont donc les CCAS des communes qui pallient l'urgence de payer les factures d'électricité ou de gaz, pour se chauffer ou ne pas être expulsés. Et ce sont donc les communes qui assurent cette charge financière à la place du Conseil Général. Une manière de faire des économies !

Nos propositions

Le logement à loyer modéré est un outil de solidarité. En Côte-d'Or, 80 % des ménages ont des revenus qui leur autorisent l'accès à une habitation à loyer modéré (HLM). Or, l'offre de logements n'est pas suffisante pour satisfaire ce droit. Les conseils généraux se sont vus confier par l'Etat la compétence "logement". Il est donc essentiel que le Département assume pleinement cette compétence.

- Soutenir la construction de logements à loyers modérés pour les jeunes et les familles en ville, comme à la campagne.
- **Réhabiliter le parc de logements locatifs pour réduire les besoins en énergie des ménages et maîtriser les charges,** en lien avec les collectivités.
- **Adapter des logements pour les personnes âgées et handicapées qui souhaitent avoir le choix de "rester chez soi".**
- **Renforcer les interventions en direction des ménages ayant des difficultés à accéder ou à se maintenir dans un logement** en veillant à la mixité sociale.

Solidarité par le logement à loyer modéré et charges maîtrisées, mixité sociale, priorité aux ménages les plus fragiles, volonté intergénérationnelle, partenariat sont les maitres-mots de notre action en faveur du logement. ■

Plus d'informations sur www.forcesdeprogres.net

Les propos contenus dans les articles d'expression des groupes d'élus n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

GROUPE INITIATIVES CÔTE-D'OR
UMP - Nouveau Centre - Indépendants

DROITS DE PLANTATION VITICOLE : LA MOBILISATION CONTINUE

Les Conseillers Généraux de la Majorité se sont mobilisés face à une disposition de la Commission européenne visant à supprimer, dès le 1er janvier 2016 les droits de plantation dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Celle-ci permettrait à chacun de planter partout n'importe quel cépage et de produire du vin sans identification géographique.

Convaincus que le système des droits de plantation actuel garantit une production viticole de qualité, respectueuse des terroirs et des savoir-faire, nous contestons le bien-fondé de cette disposition européenne. Cette décision apparaît comme un non-sens au regard des exigences de qualité et d'authenticité des produits recherchées par nos concitoyens.

La logique de libéralisation totale des marchés agricoles, qui a amplement démontré sa faillite, se traduirait par une augmentation de 30 % environ des surfaces agricoles cultivées, une baisse immédiate de la qualité, des phénomènes de surproduction et un effondrement des prix.

Conscient de ce risque et à l'écoute des acteurs du secteur viticole, en Côte-d'Or, en France mais aussi en Europe, le gouvernement français a su réagir efficacement.

Alors que les discussions sont en cours à Bruxelles, 15 pays européens ont rejoint la France dans sa démarche : l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, Malte, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Nous nous réjouissons aussi que le Parlement européen ait adopté un rapport sur l'avenir de la Politique Agricole Commune, réclamant le maintien de ces droits de plantation.

Lors de la session du Conseil Général du 30 mars 2012, en soutien à la filière vitivinicole et pour défendre la qualité et la spécificité de nos vins, notre groupe a déposé et fait adopter un vœu dénonçant cette réglementation et réaffirmant notre soutien à l'ensemble de la profession viticole et agricole de Côte-d'Or.

Ce vœu réaffirme également le droit du consommateur à se voir proposer des produits de qualité à l'origine parfaitement identifiable.

Nous nous félicitons de l'action courageuse entreprise, suite aux interventions de François Sauvadet, par le Gouvernement et le ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire.

Nous leur affirmons notre soutien et resterons vigilants quant aux réponses qui seront apportées par la Commission européenne aux préoccupations de l'ensemble des acteurs viticoles, politiques, économiques et associatifs de la Côte-d'Or.

Le groupe de la Majorité Départementale

- Joël ABBEY (Pontailler-sur-Saône)
- Charles BARRIÈRE (Is-sur-Tille)
- Emmanuel BICHOT (Nolay)
- Hubert BRIGAND (Châtillon-sur-Seine)
- Emmanuelle COINT (Seurre)
- François-Xavier DUGOURD (Dijon VI)
- Martine EAP-DUPIN (Précy-sous-Thil)
- Marc FROT (Baigneux-les-Juifs)
- Dominique GIRARD (Auxonne)
- Alain HOUPERT (Grancey-le-Château)
- Henri JULIEN (Aignay-le-Duc)
- Anne-Catherine LOISIER (Saulieu)
- Catherine LOUIS (Saint-Seine-l'Abbaye)
- Georges MORIN (Montigny-sur-Aube)
- Gilbert MENUT (Fontaine-lès-Dijon)
- Marc PATRIAT (Semur-en-Auxois)
- Jean-Pierre REBOURGEON (Beaune Sud)
- Ludovic ROCHETTE (Dijon I)
- François SAUVADET (Vitteaux)
- Denis THOMAS (Beaune Nord)
- Laurent THOMAS (Mirebeau-sur-Bèze)
- Nicolas URBANO (Fontaine-Française)
- Claude VINOT (Recey-sur-Ource)

la **Nuit** européenne des **musées** samedi 19 mai 2012

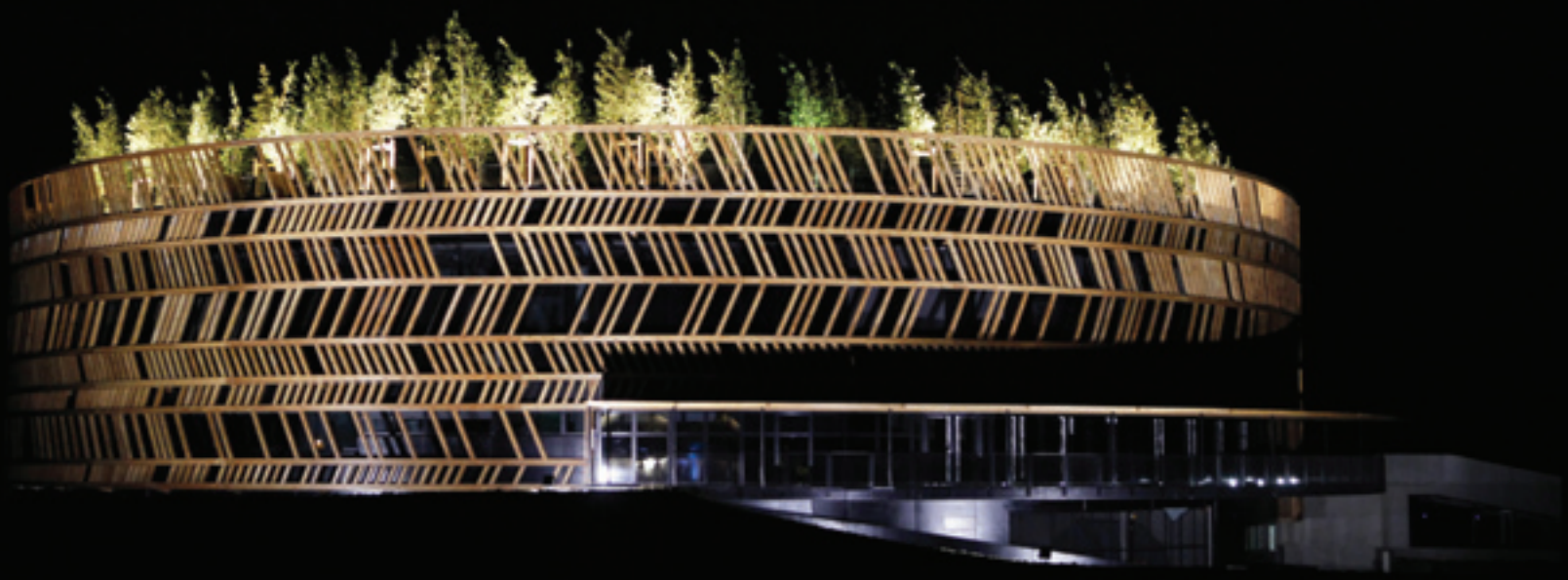

De 19 h à 21 h accès gratuit au Centre d'interprétation
À 22 h spectacle son et lumière

www.alesia.com

MuséoParc
ALÉSIA

REVIVEZ L'HISTOIRE EN GRAND !

france bleu bourgogne